

## Programme de Sauvegarde et de Développement des Oasis du Sud- composante Guelmim-Assa-Tata

### Fiche d'information

**Numéro de projet :** 00050750

#### Partenaire de mise en œuvre :

L'Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social des Préfectures et des Provinces du Sud du Royaume.

**Partenaire d'exécution :** APDS

**Durée du projet :** 2006-2011

#### Budget: 17 890 000

ADPS : 5.000.000 US\$

DGCL : 2.600.000 US\$

Conseil Régional : 750.000 US\$

Province INDH: 1.200.000 US\$

PNUD: 400.000 US\$

DDC-Finlande: 300.000 US\$

MDG-F : 1.000.000 US\$

BAD : 1.500.000 US\$

Fond à mobiliser : 5.140.000 US\$

#### Localisation géographique:

Guelmim/Assa/Tata

### Description

La situation des oasis du Sud marocain est aujourd'hui dramatique. Elle préfigure une accélération des effets de la désertification avec la dégradation, puis la perte et enfin l'abandon d'oasis entiers, dont le rôle social, écologique et économique était majeur pour la région, barrière végétale et microclimatique naturelle contra l'avancée du désert.

Le Programme des Oasis du Sud initié par l'Agence du Sud et le PNUD, fidèle à ses objectifs initiaux de préservation et de valorisation des oasis et de la réduction de la pauvreté, a connu en 2007 certaines réorientations stratégiques dans la perspective de l'inscrire dans la grande dynamique de changement que connaît le Maroc en recentrant ses activités sur les communes et en intégrant l'INDH. La Direction Générale des Collectivités Locales devient à cet égard un partenaire central du projet.

D'autres partenariats ont été développés avec les communes oasiennes, les provinces, la Wilaya et la Région concernés, des ministères, des universités, des instituts de recherches, des ONGs locales, nationales et internationales, les autres agences du système des Nations Unies, la Banque Africaine de Développement ainsi que d'autres bailleurs de fonds et agences de coopération.

### Résultats attendus :

- 12 communes oasiennes disposent d'un Plan Communal de Développement Economique et Social intégrant les priorités de préservation et de valorisation des Oasis et une démarche Pays initiée.
- Dans les 12 communes ciblées, le processus de dégradation des oasis est réduit, les ressources naturelles et patrimoine culturel sont valorisés pour un meilleur revenu des populations locales et particulièrement les femmes et les jeunes.
- Plan de gestion intégrée des ressources en eau adapté aux zones oasiennes mis en œuvre dans les 12 communes.
- Destination d'écotourisme oasien crée et commercialisée,
- Climat d'investissement durable initié dans les zones oasiennes favorisé.
- Les lois et réglementations sont renforcées/réformées pour une préservation et valorisation durable des écosystèmes oasiens.

### Principaux axes d'intervention :

- Renforcement des capacités des acteurs locaux en matière de planification et du développement durable des zones oasiennes,
- Réalisation de 12 plans de développement communaux,
- Formation en écotourisme et en agronomie saharienne,
- Réhabilitation de l'environnement oasien (Eau, Énergie, ensablement, érosion et nettoyage).
- Développement et valorisation des produits agricoles (cactus, agroécologie, agrobiodiversité, PAM, élevage et plantations).
- Renforcement du rôle de la femme dans le développement local,
- Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie d'écotourisme et restauration valorisation du patrimoine historique et culturel.
- Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie de communication et du suivi évaluation.

### Etat d'avancement :

- Projet restructuré en 2007,
- Partenariat renforcé : DGCL, BAfD, Agences des Nations Unies mobilisé,
- Processus PCD initié,
- Activités stratégiques engagées sur le terrain,
- Plan de communication et de mobilisation des fonds initié.